



Olympiade 2012/2016
Saison 2015/2016

CRA
Réunion du 16 janvier 2016 – Pontivy
PV n°2

Présents : J. CHARRUAUD, F. DECAVEL, M. GAUDEL, D. KERMABON,
C.E.LARRIBE, M. NAVARRO, D. QUINTIN

Excusés : C.DREVES, P. HAMON, M. LAMBERT, A. MARIN, B. PRIOU, C.
SERRAND

Assiste : C. PENNAMEN

1- Bilan 1^{ère} phase

- Désignations nationales, Coupe de France Jeunes, désignations régionales

En National :

Il n'y a pas eu de problème pour les désignations d'arbitres lors de la 1^{ère} phase, ni d'absence d'arbitre malgré les quelques difficultés rencontrées suite aux reports de match en raison des attentats de Novembre.

Coupe de France Jeunes :

L'approche de la CDF jeunes a été modifiée en ce début de saison. La CRA a ainsi souhaité avoir un regard sur les désignations afin d'accompagner et privilégier les arbitres jeunes. Ces derniers ont donc pu officier sur les différents tours accueillis en cette première partie de saison, accompagnés d'arbitres plus aguerris pour qu'ils soient encadrés.

Il est à signaler de très bonnes surprises concernant les arbitres jeunes.

Régional :

Des difficultés ont été rencontrées sur certains weekends, notamment avec les demandes de report suite aux attentats de novembre.

De plus, les arbitres ont du « subir » les multiples demandes de reports des clubs engagés en CDF Jeunes, ce qui n'a pas facilité les choses sur certaines journées de championnat.

La CRA remarque des soucis de désignation dans le CD22 et 29, elle demande au CDA d'être vigilantes sur la phase retour. La CRA y fera attention à l'avenir et se réserve le droit de modifier les désignations proposées par les CDA si des problèmes sont constatés.

D. KERMABON ne trouve pas normal qu'il y ait autant de matchs sans même qu'il y ait des arbitres de désignés. Il se rapprochera des CDA en difficulté pour essayer de trouver des solutions.

La commission rappelle que les arbitres stagiaires ne pourront plus arbitrer en PN la saison prochaine sauf autorisation expresse de la CRA. Il est donc demandé aux CDA de faire le maximum pour valider les arbitres en 2ème partie de saison, notamment dans le 29.

La CDA56 signale avoir des difficultés à trouver des arbitres lors des reports de matchs de PN au samedi car les arbitres initialement désignés ne sont plus forcément disponibles puisque beaucoup jouent.

- Couvertures

Un point est fait sur les couvertures d'arbitres des équipes des différents championnats. Point est fait sur la couverture du club de Morlaix.

Le Président de la CDA29 s'étant rapproché du club pour faire un point sur la couverture d'équipe nous donnera plus d'informations prochainement.

- Absences d'arbitre

	match	Arbitre absent	facture à	Montant	Départ	couverture de l'équipe	nbre absence
1	PNM001 20/09/15	BIHAN S	sursis	0 €	35	ST MALO RM	1
2	RFD003 19/09/15	ROUILLERE C	sursis	0 €	35	PIPRIAC RM	1
3	PNM008 27/09/15	ABARTAL H	ESL BREST	53 €	29	ESL BREST RF	1
4	PNM021 11/10/15	ABARTAL H	ESL BREST	53 €	29	ESL BREST RF	2
5	RFC011 10/10/15	ERDUAL	sursis	0 €	29	CLOHARS N3M	1
6	RMB017 24/10/15	TERTRAIS S	REC	53 €	35	REC PNF	1

7	PNM051 29/11/15	PRIME B	CONCARNEAU	53 €	29	CONCARNEAU PNM	1
8	RFA023 28/11/15	CHARTIER N		35 €	22		1
9	RFA025 05/12/15 RMA058 05/12/15	ERDUAL R	CLOHARS	106 €	29	CLOHARS N3M	2
1 0	PNM066 13/12/15	BORDEAU K	JA RENNES	53 €	35	JA RENNES	1
11	PNM061 12/12/15	PREVOSTO L	VANNES	53 €	56	VANNES RF	1
1 2	PNM062 13/12/15	AVIGNANT O	LANNION	53 €	22	LANNION RM	1
1 3	RMA063 12/12/15	PRIME B	CONCARNEAU	53 €	29	CONCARNEAU PNM	2
1 4	RFF001 09/01/16	GUILLARD L	TAUPONT	53 €	56	TAUPONT RF	1
1 5	RMA072 09/01/16	RIOUAT C	CLOHARS	53 €	29	CLOHARS RF	1

La CRA valide ces sanctions

- Bilan sur les formations

Une formation a eu lieu dans le 35 avant Noël, une autre en cours dans le 29.

Pour Avril, le CD22 demande que soit organisée une formation. La CRA y participera mais elle demande à la CDA22 de proposer des dates et lieux et de prendre en charge les frais.

Il sera demandé à B. PRIOU un bilan sur la formation évoquée lors de la dernière réunion.

La CRA rappelle aux clubs que pour valider leurs marqueurs, ils peuvent transmettre aussi transmettre copies des feuilles de match ; notamment pour les clubs nationaux pour qui la CRA ne reçoit pas les feuilles de match.

LA CRA a la volonté de mettre en place à l'avenir une équipe de formateurs. Dans ce cadre, ces personnes interviendront également sur des rencontres de nationales afin de superviser et accompagner les arbitres officiant en Nationale 3.

2- Affaire A. CHAROLLAIS

La CRA regrette le dysfonctionnement dans la gestion et le délai de traitement du dossier.

Le Président et les membres de la CRA regrettent de ne pas avoir été tenu informés des décisions prises par la commission de discipline.

3- Arbitres à promouvoir

Candidats stage Ligue : Frédéric BRISSON - Lazar RAKIC

Si elles le souhaitent, Morgane De Thy et Morgane Mounier pourront à l'avenir également être candidates, fédérale pour l'une et ligue pour l'autre.

4- Les vœux

. Tarifs non couverture d'arbitre

. Vœu d'une indemnité d'arbitrage régionale fonction de l'indemnité fédérale de N3 pour ne pas avoir à la remodifier année après année. EX : T- 8€ en 2015/2016.

. Vœu d'une augmentation de l'indemnité du marqueur afin d'équilibrer avec ce qui se fait dans les autres régions, tout en diminuant l'écart avec l'indemnité de nationale : Ex : 14€ au lieu de 12€

Il est demandé au Trésorier qu'il en tienne compte pour le budget et les tarifs de la Ligue.

5- Organisation finales

Un tour des finales est fait pour évaluer les besoins :

- M17 - M13 30/04/16 à Concarneau : au moins 2 superviseurs
- M11 - M15 14/05/16 (35) : au moins 2 superviseurs
- Coupe de Bretagne seniors 15/05/16 : 1 superviseur et 4 arbitres
- Coupe de Bretagne Jeunes 28/05/16 : 2 superviseurs
- Barrage Féminin 21/05/16 (6 sites) : sur chaque site 4 arbitres (24 arbitres à désigner)
- Barrage Masculin 21/05/16 et 28/05/16 : 2 arbitres le 21 et 2 arbitres le 28

6- Fonctionnement de la CRA

Point qui sera évoqué lors de la prochaine réunion.

7- Divers

- Arbitres et marqueurs non licenciés en début de saison

Point qui sera évoqué lors de la prochaine réunion

Fin de séance : 16h00

Approuvé : 09/04/16 CD